

**DOSSIER ASSOCIATION**

Jour

mois

année

Demande de subvention pour projet exceptionnel

Fiche d'identité de l'association (A – B – C – D – E – F)

A	Organisme				
Dénomination					
Objet ou activité					
Téléphone		Télécopie		Courriel	
N° SIRET					
Siège					
Adresse					
Code Postal		Commune			
Courrier (si l'adresse est différente du siège) :					
Adresse					
Code Postal		Commune			
B	Statut de l'organisme				
☐ Association Loi 1901					
N° d'enregistrement Préfecture			Date de parution au J.O.		
☐ Autre organisme					
Nature juridique			Date de création		
Si association sportive préciser pratique		☐ Loisir		☐ Compétition	
C	Composition du bureau				
FONCTION		NOM - PRÉNOM		TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Président					
Secrétaire					
Trésorier					
Vice-Président					
Secrétaire adjoint					
Trésorier adjoint					
D	Adhérents			Origine géographique	
NOMBRE		TOTAL	Navailles-Angos	CCLB*	HORS CCLB
Jeunes (-18 ans)					
Adultes					
Total					
Cotisation annuelle : € / an		Montant global annuel des cotisations :		€ / an	
Autres (à préciser) :		€ / an			
E	Assurance	Nom	N° de police		Date signature
F	Solde de compte courant		Soldes de compte sépargne		
Badge					
G	Ce jour, je rends		badges	Je prends	Badges le

J	Subvention pour Projet exceptionnel souhaitée (J - K - L)		☐ OUI	☐ NON
Montant souhaité				
☐ Sans objet ☐ 1ère demande ☐ Renouvellement de demande				
Montant accordé				
Cadre réservé à la commune				
Date de réception			Date de réunion	
Montant accordé				
Commentaires				
K	Descriptif du projet Rubrique à renseigner obligatoirement même si vous pouvez joindre en annexe un document plus détaillé.			
Nom du projet				
Personne référente du projet		Nom – prénom : Téléphone : Courriel :		
Dates / Durée				
Localisation				
Publics visés				
Contenu du projet				
Objectifs du projet				
Partenaires (publics et privés)				
Communication prévue pour valoriser le partenariat avec la Communauté de communes des Luys en Béarn				
Moyens envisagés pour l'évaluation du projet (fréquentation, satisfaction...)				
Suites envisagées à l'issue du projet				

L	Budget prévisionnel du projet exceptionnel				
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 – Achats			70 – Vente produits finis, marchandises, presta de services		
Prestations de services					
Achat de matières et fournitures			74 – Subventions d’exploitation		
Autres fournitures			État : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)		
61 – Services extérieurs			-		
Locations			-		
Entretien et réparation			Région(s) :		
Assurances			-		
Documentation			Département(s) :		
62 – Autres services extérieurs			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Communauté de communes des Luys en Béarn :		
Publicité, publication			-		
Déplacements, missions			Commune de Navailles-Angos :		
Services bancaires, autres			-		
63 – Impôts et taxes			Organismes sociaux (détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération			-		
Autres impôts et taxes			-		
64 – Charges de personnel			Fonds européens		
Rémunération des personnels			L’agence de services et de paiement (ex.CNASEA, emploi aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Autres privées		
65 – Autres charges de gestion courante			75 – Autres produits de gestion courante		
66 – Charges financières			Dont cotisations, dons manuels ou legs		
67 – Charges exceptionnelles			76 – Produits financiers		
68 – Dotation aux amortissements			78 – Reprises sur amortissements et provisions		
CHARGES INDIRECTES					
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL			TOTAL		

M	Observations

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie que l'association est en conformité vis-à-vis de la RGPD ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- demande une subvention de :
- atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 euros sur trois exercices.

Fait le à

Signature

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

A noter que la demande de subvention et le montant sollicité auprès de la Commune n'engagent pas la collectivité ; seule la notification de subvention constitue un engagement.